

NOTRE-DAME DU CLOCHER ET LE CLOCHER DE NOGUÈS À LESCURE (ARIÈGE)

par Lisa BARBER et Michèle PRADALIER-SCHLUMBERGER *

Le clocher de Noguès et l'église attenante ne sont pas situés au cœur du village de Lescure, mais à 1 km, sur une élévation en face et à l'est-nord-est. L'église a été pendant des siècles église paroissiale de Lescure, avec son cimetière utilisé jusqu'aux premières années du vingtième siècle. Tout est maintenant en ruine, l'église pendant de longues années, et le clocher depuis moins longtemps. Une jungle de lierre et de végétation qui avait tout envahi a été enlevée et nettoyée, mais la structure affaiblie continue à se dégrader, et des travaux de réparation au seul clocher sont maintenant envisagés par la commune. L'église ruinée a conservé, malgré toutes les réparations et aménagements postérieurs, des traces de sa première construction, et, ainsi que le clocher, présente une histoire compliquée par des reconstructions successives.

On peut glaner ici et là quelques brins d'histoire de ces lieux. L'église a été appelée jusqu'aux seizième et dix-septième siècles « Notre-Dame Descoemps », et seulement à partir du dix-huitième « Notre-Dame du Clocher ». La plus ancienne mention retrouvée figure dans une bulle du Pape Célestin (1), datée du 15 septembre 1195, qui prend sous sa protection les biens des évêques du Couserans, ci-inclus *ecclesiam de Lescura cum decimis suis, et ecclesiam Desquehim cum pertinentiis suis*, ainsi que *ecclesiam Sancti Iohannis cum decimis de Podio* (2), et *ecclesiam de Lobesenac* (3), donc quatre églises sur ce qui est maintenant la commune de Lescure, celle qui nous intéresse étant appelée ici *ecclesiam Desquehim*. Cette appellation a été par deux fois expliquée faussement, ce qui a dérouter ceux qui se sont penchés sur l'histoire de Lescure. L'abbé Samiac a interprété le mot comme une lecture erronée pour *Saint Inhamo* [de *S. Inhamo*], ce qui a été reproduit et suivi par d'autres: le résultat (entre autres) est qu'on croit avoir une preuve de l'existence d'une église Saint-Ignan au douzième siècle – ce qui n'est pas le cas. Un mémoire de maîtrise de 1994 a corrigé cette erreur, mais malheureusement en a commis une autre, reprenant l'idée d'A.-L. Subra et interprétant à tort la forme plus tardive *descoemps* comme « des champs », et considérant la forme *desquehem* comme une graphie ancienne de ce mot (4). La vraie explication nous a été fournie par Pierre-Henri Billy, spécialiste d'onomastique occitane. Il faut voir *desquehim* comme *de* suivi de *esquehim*, le -H- représente le traitement gascon de -F- intervocalique; cette graphie de 1195 correspond au latin médiéval *ex confinio*, pour désigner un lieu proche d'une limite diocésaine, en l'occurrence celle qui sépare les évêchés du Couserans et de Toulouse (5). Vers la fin du Moyen Âge, le toponyme apparaît sous une forme plurielle, d'où d'Esco(i)emps. Il y a manifestement eu là un village, d'où sont issues les personnes qui s'appelaient

* Communication présentée le 23 janvier 2007, cf. *infra* « Bulletin de l'année académique 2006-2007 », p. 267.

1. L'édition est présentée par F.-J. SAMIAC, « Rapports féodaux des évêques de Couserans et des comtes de Comminges (XII^e-XV^e siècles) », *Bulletin périodique de la Société ariégeoise*, 1909-1911, p. 231-43, 293-301, 377-394 (voir les pages 237, 239, et 378).

2. L'église de Saint-Jean Dulcet avec les dîmes du Pouech.

3. L'actuel hameau de Loubersenac qui n'a plus d'église.

4. Anne FABRY, *Évêques et dîmes à la fin du XI^e siècle dans la Couserans*, mémoire de maîtrise, Université de Toulouse-Le Mirail, septembre 1994 (sous la direction de Gérard Pradalié et Sylvie Faravel); A.-L. SUBRA, *Montesquieu Avantès, mon village. À la recherche du temps passé*, Toulouse, 1978, p. 22.

5. Plus tardivement le site est aux limites entre le Couserans et l'évêché de Rieux, mais ce dernier n'avait pas encore été créé à l'époque.

Descouens, Descoiens, Descoemps, Descoins, Descoens, Descouen (6). Le nom ancien du lieu révèle donc que la région interfrontalière entre les diocèses du Couserans et de Toulouse était assez large, la limite actuelle se trouvant à environ 4 ou 5 kilomètres de distance à vol d'oiseau de Lescure, près de Clermont (7). Lescure, avec son château comtal, son église (peut-être plutôt une chapelle dépendant du château) et son village, étaient aux limites de la juridiction de l'évêque du Couserans, et l'église située à environ un kilomètre à l'est était « hors les limites », *ex confiniis*, dans la zone mal définie, « la marche », ou les « déserts » interfrontaliers. Le document de 1195 conforte l'hypothèse d'habitations près de l'église, car il parle de *ecclesiam de Lescura cum decimis suis* (avec ses dîmes), et de *ecclesiam Desquehim cum pertinentiis suis* (avec ses appartenances). Ce document, la bulle du pape Célestin, avait pour objet la protection des biens de l'évêque Laurent du Couserans, face aux appropriations et prétentions des seigneurs de Montégut, vassaux des comtes de Comminges, qui semaient le désordre et la guerre depuis longtemps dans cette région (8). Le pape prend sous sa protection les églises et leurs dîmes, pour la plupart, mais pour cinq églises, Desquehim, Massat, Eycheil, Montfaucon et Audressein, ce sont les *pertinentia* qui sont mentionnées.

Pour expliquer la situation de cette église, toujours considérée comme la principale église de Lescure, mais située à un kilomètre de l'actuel et ancien village où l'on trouve des restes de remparts qui pourraient bien dater de la période médiévale, le village étant accolé au château comtal mentionné aux douzième et treizième siècles, donc probablement centre d'habitation depuis l'époque où l'église Notre-Dame Descoemps a été construite, il faudrait peut-être se demander si le lieu aurait pu être un site religieux depuis une époque très lointaine (9).

Entre la bulle de 1195 et le seizième siècle, on trouve fort peu de documents (10). Les guerres de religion au seizième siècle n'ont pas épargné Lescure, qui a été prise en juin 1569 par les protestants, mais assez brièvement, les troupes d'Hector d'Ossun, évêque du Couserans, venant bientôt reprendre la place, et de nouveau en 1572-1573 le village a subi des incursions et un siège (11). L'hypothèse de dégâts aux églises pendant cette période est probable, mais jusqu'ici on n'en a pas trouvé de preuves documentées aux archives. Pourtant, en 1600, toutes les églises de Lescure avaient besoin de réparations, et l'évêque et le chapitre du Couserans sont sommés de le faire par le « scindicat des manans et habitanz de Lescure » (12). On peut donc situer des rénovations du clocher dans les premières années du dix-septième siècle. Une autre preuve nous est fournie par la description donnée par Jules de Lahondès dans un article de 1894 sur l'ancienne cloche de Lescure, envoyée à Toulouse pour des réparations. Elle pesait 183 kg, portait la date de 1607, et l'inscription : « IHS SANCTA MARIA ORA PRO NOBIS », et trois bas-reliefs figurant le Christ entre la Vierge et saint Jean, la Vierge mère, et saint Michel terrassant le dragon – donc les trois saints des églises principales de Lescure (Notre-Dame, Saint-Jean, et Saint-Michel) (13). Évidemment, la cloche sonnait pour toutes les trois. On note aussi que le cimetière à Notre-Dame Descoemps était sûrement utilisé régulièrement pendant cette période, et l'on peut citer des testaments, celui de ce même Arnaud Ducos qui « veult que son corps soit inhumé dans le cimmitiere de l'esglize notre dame descoemps » ; et celui de Ysabé Esceig du 12 janvier 1603 qui « quand son ame sera separee de son corps veult son corps feut inhumé et ensepvely dans

6. L'explication est de M. Pierre-Henri BILLY, qui a d'ailleurs publié tout un article sur « Les limites territoriales dans la toponymie de la France », *Nouvelle revue d'onomastique*, n° 31-32, 1998, p. 157-98.

7. Voir aussi F. BABY, « Les limites des anciens diocèses ariégeois », *Bulletin de la Société Ariégeoise des Sciences, Lettres et Arts*, t. 34, 1979, p. 5-59 (mais qui ne mentionne ni Lescure ni Notre-Dame Descoemps (ou du Clocher, ou de Noguès).

8. Voir aussi la *Gallia Christiana*, t. I, *Instrumenta ad ecclesiam Conseranensem*, I, qui a recueilli un instrument de 1215 qui révèle les pillages, extorsions et autres oppressions et invasions du comte de Comminges aidé par le seigneur de Montégut en Couserans. Ce seigneur énumère quelques-unes de ses possessions, y inclus *casalem dels Aranós de la Escura Vela*, qui doit être le village de Lescure.

9. Des lieux d'habitation et de travail tout près, au lieu-dit La Méchasse, datent de l'époque gallo-romaine, ainsi qu'une stèle romaine retrouvée sur la commune.

10. Voir Ch.-E. PERRIN et J. DE FONT-RÉAULX, *Pouillés des Provinces d'Auch, de Narbonne et de Toulouse*, 2 t., Paris, 1972, p. 47, 403 et 47-48, 405.

11. Voir Claudine PAILHÈS, *D'Or et de Sang: le xvr siècle ariégeois*, Foix, Conseil Général de l'Ariège, Archives départementales, 1992, p. 151-54. Voir aussi, l'abbé SAMIAC, « Le bièlo de Lescure », *Bulletin de la Société Ariégeoise...*, t. 16, 1922-25, p. 47-48. F.-J. SAMIAC, « Un évêque *defensor civitatis*: rôle d'Hector d'Ossun pendant les guerres de religion en Couserans », *Bulletin historique du diocèse de Pamiers*, 1933-1934, p. 161-64; L. DE BARDIES, « Les guerres de religion en Couserans d'après les archives municipales de Muret », *Bulletin de la Société Ariégeoise...*, 1903-1904, p. 74-84, 121-133, 165-174, 221-230, 292-299.

12. A.D. Ariège, 5E10166, ff. 99-100: minutier de Maître Jean Gros, notaire royal de la baronnie de Lescure, qui date du 18 juin 1600.

13. *Semaine catholique du diocèse de Pamiers*, n° 543, du vendredi 9 mars 1894, p. 226-27. Voir aussi plus bas ici.

le cimmitiere de lesglise notre dame descoemps » – et dans la « tumbe de son mary » (Guillem Dedieu). Elle lègue aussi une somme de « cinq soulz tournois » pour « la reparacion de ladite esglise » (14).

En 1735 le cadastre de la communauté de Lescure dénombre le site : « Premierement, eglise porchhe simetiere meurs et vacant servant a lusage de leglise. Confronte en cors, du levant et midi chemins, couchant le chemin a le seigneur du lieu, septantrion le dit seigneur. Contient la ditte eglise et porche cent cinquante cinq canes, simetiere deux boisseaux et demy, vacant deux quartiers demy boisseau, la presante eglise se nomme le clocher, dediee a notre Damme descoiems » (15).

Pendant ces siècles, on trouve ici et là mentions des « escolains » de Lescure (16), les titulaires appelés « escolain de lesglise parroissielle de la Nativité de Nostre Dame dudit lieu de Lescure » (17), ce qui révèle la primatie dans la vie religieuse de Lescure de Notre Dame, et donc de son église, sur celle de Saint Michel. La fête patronale, le 8 septembre, lui est aussi dédiée (18).

À partir du début du dix-huitième siècle, on retrouve des comptes rendus de visites épiscopales à leurs paroisses : en 1703, le 6 novembre, l'évêque du Couserans, Gabriel de Saint-Estevan, a fait la visite de l'église paroissiale Notre-Dame Descoemps : « Il donna le sacrement de la confirmation à 250 personnes, ayant trouvé l'église et les ornemens en bon état... » (19). Plus tard, l'évêque Joseph de Saint-André Marnays de Verceil rend visite à Lescure quatre fois entre 1754 et 1777 (20). On remarque à chaque visite qu'il veut donner plus d'importance à l'église Saint-Michel (21), qu'il la fait élargir, redécorer, et qu'elle est mieux pourvue en ornements, etc. (22). Notre-Dame est également surveillée, mais toujours en seconde place après Saint-Michel. De ces comptes rendus, on apprend qu'au dix-huitième siècle Notre-Dame était une église paroissiale d'une grande importance, qui avait une tribune avec marches et balustrade, un plancher pavé, deux confessionnaux, des fonts baptismaux de style ariégeois avec buffet, fenêtre, et un tableau du baptême du Christ, que le plafond a été réparé par deux fois, qu'elle possédait plusieurs « ornements » ou « chapelles » (des ensembles unis de vêtements pour les prêtres, de différentes couleurs suivant l'usage de l'église à différentes époques de l'année), un rideau à l'autel, des vases sacrés ci-inclus calice et ostensor, un tableau qui valait la peine d'être nettoyé et protégé, une statue de la Vierge, des livres de chant (à l'usage du diocèse du Couserans), un lutrin, des registres de baptêmes, mariages et sépultures. Le cimetière faisait l'objet de l'attention de l'évêque à chaque visite. Mais on apprend aussi qu'on se faisait enterrer aussi dans l'église même et dans le porche, ce qu'il déconseille lors de sa première visite pour en faire l'interdiction plusieurs années plus tard. Il aurait voulu que les habitants du quartier Saint-Michel soient enterrés dans un cimetière tout près de cette église, mais a dû se rendre aux pratiques de la communauté, qui a continué à utiliser le cimetière « du Clocher » ; il a donc ordonné son agrandissement et qu'il soit séparé par de bons murs de l'entrée de l'église.

Quinze ans après la dernière visite épiscopale connue, c'est dans les registres de la municipalité même de Lescure qu'on retrouve mention de l'église et des réparations nécessaires (23). Elle est maintenant appelée

14. A.D. Ariège 5E10167, f° 12.

15. A.D. Ariège, 123 EDT/CC1, f° 332v.

16. Voir l'article de l'abbé J.-F. SAMIAC, « Les scolannies dans l'ancien diocèse de Couserans », *Bulletin de la Société Ariégeoise...*, IX (1903-04), p. 141-55, 280-91, 345-52, 401-17. Les « scolannies » ou « escolannies » étaient des petits bénéfices dans les paroisses du diocèse du Couserans. Les titulaires devaient aider le curé et devaient savoir chanter et lire ; leurs devoirs ont été définis dans des documents de diverses dates et ils remplaçaient en quelque sorte le sacristain, le clerc, le chantre, devaient sonner les cloches, fournir aux curés les hosties et le vin, chanter les messes de paroisse et les offices divins, servir à l'administration des sacrements, instruire les jeunes enfants « à la vertu et aux lettres ». Le nom pourtant ne se réfère pas à l'école comme établissement d'enseignement, mais à « *schola* » comme chorale, chœur, personnel du lutrin ; l'escolain était donc le chef de la « *schola* », des enfants de chœur.

17. Voir par exemple A.D. Ariège, 5E7238 : minutier de Pierre Dussouc, notaire royal et apostolique ; aucune pagination ni foliation pour les cahiers de cette date, et le tome est d'ailleurs arrangé, après les premiers cahiers, en ordre chronologique à l'envers.

18. A.D. Ariège, 123 EDT/D1 : date du 1^{er} mai 1821.

19. Registre de catholicité de Lescure (cité à présent « cahiers de l'abbé Fauroux », cartons aux Archives diocésaines de Pamiers).

20. A.D. Ariège G 287, pp. 94-95, 127-28, 191, 226. Ce cahier contient le compte rendu officiel des visites épiscopales de l'évêque entre les années 1754 et 1777, avec ses ordonnances pour tout ce qui était à faire dans chaque église ; l'évêque lui-même signe plusieurs fois à la fin d'un compte rendu, ainsi que son secrétaire, M^{re} Guichard. Une série d'articles par l'abbé Cau-Durban, « Visites épiscopales de M^{re} de Verceil », *Semaine catholique du diocèse de Pamiers*, commençant au n° 553 du 18 mai 1894 (pour Lescure, voir à la page 783), raconte les visites d'après ce registre, donné à l'abbé Cau-Durban (« D.C. ») par « un confrère ». L'abbé a voulu éviter l'ennui chez ses lecteurs et a omis pas mal de détails. Voir aussi, Josette BOULHAUT, « Les églises du Couserans au XVIII^e siècle d'après les ordonnances de M^{re} de Verceil », *Bulletin de la Société Ariégeoise...*, t. XXVII, 1972, p. 85-105.

21. Par exemple, il a noté que la Réserve ne devait plus être par la suite à Notre-Dame du Clocher, mais à Saint-Michel.

22. Pourtant, la carte de Cassini, c. 1780, montre l'église Notre-Dame Descoemps (qui n'est pourtant pas nommée, seulement représentée) comme bien plus grande que l'église au village même de Lescure, qui paraît bien plus petite que l'église de Saint-Jean Dulcet aussi.

« l'église succursale » de Lescure, mais c'est elle qui figure bien plus souvent dans ces registres que « l'église principale », Saint-Michel. Le 23 février 1792, on apprend que les ouvriers qui avaient travaillé aux réparations « a leglise du cloché », au sanctuaire surtout (24), n'ont pas encore été payés ; la municipalité n'ayant pas d'argent, on décide de vendre « le pred de St Agnan » (25). Les troubles de ces années ne passent pas inaperçus. Le citoyen Jacques Souquet abdique sa cure pour « se retirer a Ercé, son pays natal, pour y vivre en franc montagnard et ami chaud de la liberté, de l'égalité et de la fraternité » (26). Quelques jours plus tard, le maire déclare « qu'il intante d'inventorier toute l'argenterie qui se trouve déposée dans les trois ci-devant eglizes de la commune... la quelle argenterie consiste en trois calices, trois patènes, d'un siboire et de un soleil » (27). Ce que les citoyens, désormais propriétaires de tout ceci, en ont fait, n'est pas révélé.

À part quelques mentions éparses, ce n'est qu'à travers les ennuis et problèmes qu'on aperçoit l'église et, à partir de 1835, la structure de l'église et du clocher cause des soucis continus. Le cimetière est élargi pendant ces années (28). La tradition orale à Lescure veut que le cimetière ait été élargi à l'époque du choléra, mais les registres municipaux conservent le souvenir de travaux entre vingt et dix ans plus tôt ; la tradition a également raison, car, en 1857, on vote « 80 francs pour l'acquisition de terrains derrière l'église dite du clocher » (29). La mairie de Lescure conserve les registres de la commune à partir de l'année 1856 et on retrouve à intervalles réguliers des appels pour réparations à chaque église de Lescure (30). Les fonds nécessaires manquent, des subventions sont refusées, des prêts et des legs n'aident que très peu face aux sommes importantes requises et en 1891 on annonce le désastre : « M. le Maire rappelle au Conseil Municipal qu'à la suite de la chute d'une portion de la voûte de l'église du clocher, on a dû y suspendre l'exercice du culte durant l'hiver et le printemps de 1891. Cette ancienne église, consacrée à la patronne de la paroisse de Lescure et autour de laquelle est situé son principal cimetière, est très chère à la population. Il y a environ vingt ans qu'elle a été réparée, ornée et considérablement embellie. Malheureusement, ces travaux ont été faits sans contrôle sur des murailles salpêtruses et ils n'ont pas évité une rapide destruction. Il ne s'agit pas aujourd'hui de réparer les ruines intérieures » (31). Ce n'est que le toit, les tuiles, qu'ils envisagent de réparer maintenant.

Les désastres se succèdent : la cloche, réparée par un M. Martin, s'est de nouveau fêlée et on recourt à la justice (32). Mais la crise flambe en cette fin d'année 1895. Au mois d'août, l'église du clocher ainsi que l'église dite maintenant « de Lescure », c'est-à-dire celle au centre du village, sont toutes les deux déclarées comme ayant besoin de réparations importantes (33). Le devis pour l'église « de Lescure » est d'un montant de 1 700 francs, celui de l'église du clocher de 2 000 francs. Le budget est voté, mais, le 15 décembre, on convoque une réunion extraordinaire du conseil municipal (34). Le maire a reçu une lettre du Préfet qu'il lit à haute voix aux conseillers réunis. Le Préfet évoque des discussions survenues entre lui et l'évêque de Pamiers (35), et les avis de cet évêque : « l'église dite du Clocher, isolée et nullement à portée de la plus grande partie de la population de la paroisse, n'est qu'un oratoire public et n'a, de ce titre, aucun droit à ce que la commune ou la fabrique se chargent de ses frais d'entretien ou de réparation. Qu'il n'existe pas de motif pour que l'exercice du culte paroissial puisse à l'avenir être quelquefois toléré en tout ou en partie dans cet édifice... Et que, en conséquence, M. l'Évêque est d'avis que l'oratoire public, appelé église du Clocher, soit pour les frais d'entretien ou de réparations laissé à la charge des intéressés – et que l'église de Lescure soit bénéficiaire de tout l'argent disponible et qu'elle soit agrandie ». Le Préfet se déclare du même avis.

23. A.D. Ariège, 123EDT/D1 : *Lescure, Délibérations municipales, 1791-1838* (sans foliation ni pagination).

24. Voir le compte rendu du 1^{er} avril 1792.

25. Il s'ensuit de nombreuses difficultés qu'il faut résoudre avec les marguilliers et puis avec « les officiers et notables » du quartier de Saint-Jean Dulcet, voir les comptes rendus du 14 mars, 1^{er} avril, 27 août, et 23 septembre 1792.

26. *Ibid.*, le 9 messidor an II (juin 1794).

27. *Ibid.*, le 26 messidor l'an II (juillet 1794).

28. A.D. Ariège 123EDT/D1, date du 10 mai 1835, et A.D. Ariège 123EDT/D2, f^o 13v.

29. Lescure, Mairie, *Registre des délibérations du conseil municipal*, 1856 –, f^o 8.

30. Voir aussi, A.D. Ariège 4V16, « Travaux aux édifices du culte, 1867-1871 ».

31. Registre des délibérations du conseil municipal II, p. 74.

32. *Ibid.* p. 117.

33. *Ibid.* p. 129.

34. *Ibid.* p. 132.

35. Pierre Eugène Rougerie, évêque de Pamiers de 1881 à 1907. Il s'intéressait aux sciences naturelles et a écrit notamment *L'anémogène, ou appareil producteur de courants semblables aux courants de l'atmosphère*, Foix, 1894. Voir aussi Prosper GÉRALD, *Vie de Monseigneur Rougerie, évêque de Pamiers*, Paris-Limoges, 1912 ; l'abbé CASTEIG, « Les études scientifiques de M^{sr} Rougerie », *L'enseignement chrétien*, 1^{er} avril, 1^{er} mai, 1^{er} juin 1907.

La colère, l'étonnement, la révolte éclatent, et le secrétaire qui nous fournit le compte rendu de cette séance du conseil a su faire revivre les grandes émotions (36) : « attendu que, contrairement à l'avis de Monsieur l'Évêque, l'église dite du Clocher se trouve au centre de la paroisse et que ce n'est pas du tout un oratoire public mais bien une grande église, restaurée il y a environ 20 ans et dont les réparations ont coûté 18000 francs environ, ce qui prouve qu'alors, comme aujourd'hui, c'était l'église paroissiale, car on n'aurait pas été autorisé à dépenser une somme si forte pour un simple oratoire ;... attendu qu'aux yeux de toute la population c'est cette église qui est paroissiale et non l'oratoire du village de Lescure... attendu que les réclamations de M. l'Évêque ne sont qu'un tissu d'erreurs (37), involontaires sans doute de sa part ; enfin, considérant que l'assemblée communale plus que quiconque a qualité et savoir suffisant pour déterminer l'importance de chacun des deux édifices religieux de la paroisse ; qu'elle a été nommée pour bien administrer les deniers des contribuables et pour plaire à ses administrés et non pour servir les rancunes personnelles de personnes étrangères à la commune, qu'aux yeux de toute la population l'église du clocher est la plus utile et celle qui a toujours été regardée comme seule église de Lescure... ». Enfin, M. le Préfet est prié de bien vouloir réfléchir à nouveau.

Rien n'y sert. Appel a été fait au Ministre des Cultes, qui a invoqué la loi du 5 avril 1884 (38) pour dire que seule l'église de Lescure (« l'oratoire public » des maire et conseillers) peut bénéficier des fonds normaux de la commune (39). En mai 1896 les conseillers se déclarent prêts à payer les frais des travaux à l'église du clocher (40) mais le 17 décembre 1899 le compte rendu de la séance du conseil révèle que ces travaux n'ont jamais pu être effectués et que l'église du clocher, « par suite de vents violents, de pluies, d'orages, a subi des dégâts considérables » (41). Le 16 février 1908 on apprend que « la toiture des églises de Lescure et du Clocher étaient sur le point de s'effondrer et qu'il a fallu faire des réparations urgentes et immédiates » (42). En mai 1922 on décide de vendre « la cloche fêlée du cimetière », parlant ici de « l'église du cimetière de Lescure » (43). Puis, le 8 juillet 1928, on annonce au conseil l'abandon du cimetière (44). Enfin, en cette année 1928, c'est l'abandon final du clocher, de l'église, et du cimetière, qui ne servent plus à rien qu'à un lieu de mémoire.

Analyse archéologique

L'église Notre-Dame du Clocher, en partie ruinée et dépourvue de couverture, conserve sa nef à vaisseau unique, flanquée à l'ouest par un clocher. On remarque une forte dissymétrie de la nef, décalée vers le nord par rapport au clocher (fig. 1). Les murs de la nef sont minces, renforcés par des contreforts peu épais, visibles sur le mur sud. Le clocher est bâti sur un plan carré, la nef se termine à l'est par une abside polygonale, et possède sur le côté sud un local de plan irrégulier, sans doute une sacristie.

La première église

Le mur sud de la nef est conservé sur quelques mètres de hauteur et peut être analysé (fig. 2) : on remarque des variations d'appareil importantes, entre le mur de la sacristie et une reprise du mur située à quelques mètres du clocher ; le moyen appareil de calcaire assez médiocre est coupé par des assises de grès, plus régulièrement taillées. La limite de ce qui devait être une première église est marquée par un chaînage d'angle mélangeant calcaire et grès. On distingue une petite porte ainsi que des contreforts de très mauvaise qualité simplement

36. *Registre des délibérations du conseil municipal*, II, p. 133-34.

37. Là, ils avaient bien raison, car l'évêque, sommé de justifier sa décision et répondant dans une lettre du 7 février 1896, a prétendu « que les fonts baptismaux n'ont jamais été dans l'église du clocher mais toujours à Saint Michel », ce qui est totalement faux, ainsi que d'autres arguments historiques qu'il émet et qu'il a dû inventer ! Voir *Correspondance des évêques*, Archives diocésaines de Pamiers (cité à présent *Copie manuscrite des cahiers de l'abbé Fauroux*).

38. Elle définit les principes généraux d'organisation, de tutelle, et de compétences des communes.

39. *Registre des délibérations du conseil municipal*, II, p. 145.

40. *Ibid.* p. 145.

41. *Ibid.* p. 180.

42. *Ibid.* p. 284.

43. *Ibid.* p. 370.

44. *Ibid.* p. 387-389.

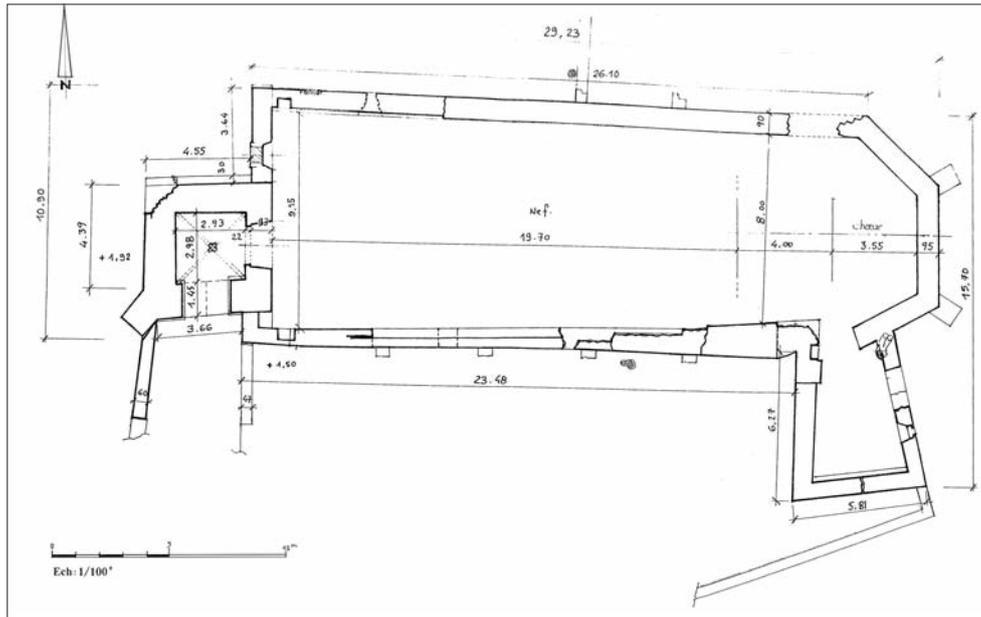


FIG. 1. LESCURE, NOTRE-DAME DU CLOCHER, plan des ruines, relevé du 22 février 2007 (certaines cotes restent à vérifier après nettoyage des gravats). Relevé S.D.A.P. de l'Ariège.



FIG. 2. LESCURE, NOTRE-DAME DU CLOCHER, mur sud de la nef.

adossés contre le mur, et qui ne font pas corps avec lui. La porte est surmontée par un arc en plein cintre, un claveau plus important forme la clef de l'arc; les claveaux de l'arc sont en calcaire et les montants sont assisés en grès rose. On aperçoit un linteau en bois au-dessus de la porte.

À l'intérieur du mur sud, la reprise est bien visible et une seconde rupture existe à l'ouest. La porte n'apparaît plus, sans doute bouchée, et le mur a été enduit. Le parement du mur sud a été en partie arraché; là où il a été conservé, vers l'est, on retrouve un appareil moyen grossièrement taillé, interrompu par des lits de grès.

On peut avancer l'hypothèse qu'on a là la première église, très difficile à dater, par manque d'éléments ornementaux. L'agencement de la porte, avec sa clef d'arc, fait penser à une construction de la fin du douzième siècle – rappelons que la première mention de l'église date de 1195 (45). Peut-être existait-il une nef à vaisseau unique, dont la largeur était certainement moins importante que celle de la nef actuelle, de 2 à 3 m de moins si l'on tient compte de l'emplacement du clocher et en considérant que lorsqu'on a construit le clocher, on l'a placé dans l'axe de la nef. Seules des fouilles permettraient de vérifier cette hypothèse. On peut s'interroger sur le type de chevet de cette première église: y avait-il un chevet plat? Une abside? Là aussi, seules des fouilles permettraient de trancher.

Agrandissement de l'église vers l'ouest et construction du clocher

Dans un deuxième temps, la nef a été allongée vers l'ouest, peut-être en deux phases (il y a deux reprises sur le mur sud). La construction du clocher prend place dans cette phase d'agrandissement: bâti sur plan carré, il ouvre sur la nef par un arc mouluré en tore et possède au sud une ouverture formée d'un arc brisé chanfreiné terminé en congé. Deux autres arcs chanfreinés aveugles sont visibles au nord et à l'ouest, ce qui laisse supposer que le clocher était ouvert sur ses trois côtés à l'origine. Une voûte d'ogives prismatiques, aux nervures minces, repose sur des culots dénués de tout décor. On remarque une petite clef de voûte très saillante, des voûtains en briques. La brique apparaît dans cette phase de construction. Sur la clef de voûte très abîmée on distingue un monogramme (fig. 3), le S de IHS entrelacé avec un M et un A de MARIA. Le A est réduit à un triangle au-dessus du M. Ce type de monogramme a été largement utilisé à partir du quinzième siècle dans le Midi, un inventaire de ceux du Gers étant une des rares publications sur le sujet (46).

Un trou dans un voûtain permet d'apercevoir le mode de construction du deuxième niveau du clocher (fig. 4): on est passé de la souche carrée de la base du clocher à un plan octogonal en construisant non pas des trompes d'angle, mais des pans coupés triangulaires, faits de lits de briques posés en encorbellement, en tas de charge. Certains de ces pans semblent creusés, mais ce sont les endroits où les briques ont disparu.

À l'extérieur, la base du clocher est prise dans une gaine maçonnée, renforcée de contreforts, gaine qui a fermé les arcades ouvertes à la base du clocher. Le passage à l'octogone se fait à l'extérieur par des pans coupés montés en brique.

Le problème que pose le clocher est celui de la cohérence des deux étages de baies avec la base (fig. 5). Y a-t-il eu reprise au niveau des deux ou trois assises de briques qui ont permis de construire en retrait les étages de fenêtres? On serait tenté de conclure à une construction d'une seule venue, à cause de la continuité des matériaux, toujours la brique, et de la forme des fenêtres, dont les crépis masquent la forme très brisée, bien que ce ne soient pas des arcs en mitre cependant. En considérant que le premier niveau date du quinzième siècle, comme en témoignent la modénature prismatique des ogives et le décor de la clef de voûte, on peut raisonnablement penser



FIG. 3. LESCURE, NOTRE-DAME DU CLOCHER, clef de voûte du clocher.

45. Voir *supra*, note 1.

46. Léo BARBÉ, « Observations générales sur les monogrammes divins à propos de leur inventaire dans le Lectourois », dans *Bulletin de la Société archéologique du Gers*, LXXXIV^e année, 3^e trimestre 1983, p. 286-304. Nous remercions vivement Jean-Pierre et Bernadette Suau de leurs conseils pour ces monogrammes.



FIG. 4. LESCURE, NOTRE-DAME DU CLOCHER, intérieur du clocher.

que la majeure partie du clocher date de cette période. La silhouette de ces étages à baies uniques surmontées d'arcs brisés rappelle la simplicité des clochers de briques octogonaux des monastères franciscains du Midi, par exemple le clocher des Cordeliers de Toulouse, la seule différence résidant dans l'arc en mitre utilisé à Toulouse.

On voit nettement où se terminait le deuxième étage de baies. En 1840, on voulait « encore exhausser les murs du clocher de l'église succursale dite de notre Dame, pour plasser une fenêtre en pierre de taille sur chacune de celles actuellement existantes (47) et remplasser le couvert actuel en tuile à canal par un couvert d'ardoise », ces réparations étant urgentes car « le couvert de la dite église est très souvent endommagé par la chute des tuiles à canal du couvert du clocher que le vent soulève et y jette » (48). Le couvert a été refait mais l'idée d'un troisième étage de fenêtres a dû être abandonnée, faute d'argent peut-être, à moins que ce qui reste sur le côté est du clocher, un fragment de corniche en pierre moulurée surmonté par quelques assises correspondant à un changement du niveau de la toiture, en soit les traces ? Il a été ajouté un étage supplémentaire, d'un appareil de pierres très médiocre, sans ouvertures, mais à une date inconnue.

47. Aucune trace ne subsiste d'un tel exhaussement.

48. A.D. Ariège 123EDT/D2, f° 7v, date du 30 décembre 1840.



FIG. 5. LESCURE, NOTRE-DAME DU CLOCHER, clocher, côté sud.

L'agrandissement de la nef vers le nord et l'est

On voit sur le mur de façade ouest de la nef, bien conservé sur plusieurs mètres de hauteur, qu'au sud le mur du clocher est cohérent avec le mur de la nef, et qu'au nord, par contre, le mur de la nef vient s'appuyer contre le clocher et lui est postérieur.



FIG. 6. LESCURE, NOTRE-DAME DU CLOCHER, fragments d'autel en terre cuite.

carrière de pierre à partir de son abandon, à la fin du XIX^e siècle, son intérêt réside dans le clocher, étonnant par sa masse pour une église paroissiale, et original pour les techniques de mise en œuvre de la brique. C'est pour lui qu'on souhaite des mesures de protection et de conservation.

Au cours d'une dernière campagne de construction, on a certainement agrandi la nef vers le nord, ajouté une tribune dont on voit les traces sur le mur ouest, ouvert une baie rectangulaire donnant dans la tribune. La tribune est signalée à partir d'une visite qui se fit entre 1754 et 1772: « refaire le plancher de la tribune, ainsi que la balustrade et le degré pour y monter, réparer le lambris » (49). Le mur, dans cette partie nord-ouest, a été réparé entre 1835 et 1842 (50).

Du côté de l'est, on construit une grande abside à pans coupés, d'un appareil très médiocre en moellons calcaires, sans briques, dotée de profonds contreforts qui rappellent qu'elle était voûtée. C'est sans doute pendant cette campagne que l'on a rajouté les petits contreforts sur le mur sud de la nef, encore qu'on puisse penser, au vu de la largeur de la nef définitive et de la minceur de ses murs, qu'elle n'était pas voûtée (dans les visites pastorales, en particulier celle de 1772, on parle de « plafond » (51). Il est difficile de dater l'agrandissement de l'église: sans doute le seizième siècle, comme le laisse à penser la mouluration de la fenêtre du clocher donnant dans la nef, au niveau de la tribune.

Le choix d'agrandir l'église vers le nord s'explique peut-être par la présence du cimetière, car sur le cadastre du dix-neuvième siècle encore, le cimetière n'est signalé qu'au sud. Le cimetière ne sera agrandi qu'à partir de 1835.

Au cours des nettoyages de l'intérieur de la nef qui ont été faits au cours de l'automne 2006, les membres de l'Association des Amis du Clocher de Noguès ont découvert dans l'abside de nombreux fragments de terre cuite, frises de rosaces, fragments d'arcs soulignés de billettes, et personnages en haut relief, un bon Pasteur, peut-être un apôtre avec un livre, un ange (fig. 6). On pense à un autel de style néo-roman, avec niches architecturées et personnages sous arcades, dans la manière des Virebent et de Giscard.

Même si l'église Notre-Dame du Clocher est très médiocre dans son état actuel, puisqu'elle a servi de

49. A.D. Ariège G 287, p. 128.

50. A.D. Ariège 123EDT/D2, f° 11v, 7 août 1842, « il reste une somme de quatre vingt cinq francs à payer au sieur Brunet François, maçon, charpentier, pour la reconstruction d'une partie du mur d'encoignure de l'église du clocher, à l'aspect du nord ou ouest, ces travaux ayant été effectués par ordre de l'architecte de l'arrondissement, en même temps qu'on faisait élever l'encoignure de ce mur ».

51. A.D. Ariège G 287, p. 191, « réparer le plafond ».